

INVITATION
Réunion - Débat
Quelle finalité pour l'école du XXI^e siècle ?
Vendredi 29 janvier 2010
14 h – 17 h
Collège Jean-Claude Izzo – La Joliette – 13002 Marseille

Le service public d'éducation doit-il recevoir pour mission la sélection des élites ou doit-il être l'outil au service d'un autre horizon : conduire tous les jeunes au plus haut niveau de formation possible ?

Elever le niveau global de connaissances et de qualifications d'une génération, est-ce une utopie ?
N'est-ce pas la réponse aux besoins sociaux, économiques, politiques révélés par la crise ?
Quel système éducatif veut-on au service de cette ambition ?

Pourquoi pensons-nous que les réformes Chatel ont un objectif contraire au nôtre ?
Pourquoi un tel système éducatif conduirait-il à aggraver les inégalités déjà à l'œuvre dans l'école et la société ?
Pourquoi refusons-nous la société que ces réformes dessinent pour l'avenir ?

Nous pensons qu'une école juste est une école qui se donne les moyens de lutter contre les inégalités mais aussi de produire de l'égalité par l'accès aux savoirs et aux qualifications.

Nous avons des propositions.

Notre projet est ambitieux, réaliste et nécessaire.

Le SNES invite les collègues, les parents, les lycéens, les élus
à débattre de cette question aujourd'hui cruciale :
Quelle école construire ?

L'école des projets actuels

Leurs intentions

Le système éducatif pourra-t-il rester longtemps en marge d'un mouvement politique profond de libéralisation de tous les pans de la vie sociale, qui va de l'hôpital à l'université en passant par les services postaux ? On pourrait répondre non, lorsqu'on connaît les profits attendus d'une libéralisation des services dans le domaine éducatif et qu'on examine les projets en cours.

A mi-mandat, le Président de la République et sa majorité ne se sont-ils justement pas attelés à ce défi majeur que représente pour les tenants du marché, la libéralisation du système éducatif français et son adaptation aux objectifs de l'OCDE et de la stratégie de Lisbonne de l'Union Européenne ?

Le système éducatif est peu à peu asphyxié sous les coups de boutoir des **suppressions de poste**. Mais l'enseignement privé est relativement préservé et les réductions d'impôt encouragent le recours aux officines privées de soutien scolaire.

L'effort de scolarisation et de qualification de tous les jeunes du pays est abandonné. Le concept "d'égalité des chances" masque l'absence d'égalité réelle dans un contexte où les inégalités sociales explosent.

Les moyens utilisés

Sous couvert de **contractualisation**, les établissements où il fait bon vivre, enseigner, expérimenter ont finalement plus de moyens que les établissements en difficulté. Le **socle commun** en collège vient sanctionner la fin précoce de la scolarité obligatoire, sur la base d'évaluations déconnectées des savoirs, parcellisées en une kyrielle de micro tâches et parfois directement liées à une normalisation des comportements des adolescents. Le collège se réduit alors à un lieu où l'**évaluation** est omniprésente et où le tri social des élèves prend le pas sur l'instruction et la formation.

Car, à l'issue du collège, le destin scolaire et social de nos élèves doit être fixé.

Si seule **une moitié de nos élèves de collège** peut prétendre accéder aux formations de **lycées** pour se destiner aux études supérieures, alors on peut revenir sur la **diversification** des séries des trois voies du lycée. On peut donc uniformiser le lycée en alignant la voie technologique sur la voie professionnelle, en supprimant les possibilités de redoublement, en mettant en place un **tronc commun**, en augmentant les **effectifs** des classes.

L'utilisation de la contrainte

Ces objectifs ne sont pas ceux des professeurs, et il faudrait pour cela renforcer l'encadrement local pour contraindre les équipes à endosser les critères de **performance** définis par la technostructure. Il faut également vider de son sens la liberté pédagogique des enseignants en les encadrant en temps réel, dessaisir de ses prérogatives le **conseil d'administration**, au profit du seul chef d'établissement, et de sa garde prétorienne, le conseil pédagogique. Les moyens, en particulier les heures non attribuées à des disciplines, pourront être contractualisés et leur attribution liée à la capacité de l'établissement à atteindre les objectifs de performance définis par la **hiérarchie**.

La question de "la gouvernance" est en effet primordiale et l'on voit de l'hôpital aux Universités en passant par la Justice, que les représentants locaux de l'administration concentrent des pouvoirs importants pour la mise en oeuvre des orientations nationales, pour l'évaluation et la rémunération des agents placés sous leur autorité des autres, soumis à un contrat inégal avec leur hiérarchie.

Mais ensemble, nous pouvons les arrêter

Les réalités sociales et politiques sont têtues : les français demeurent profondément attachés au service public, ils souhaitent plus d'égalité, plus de démocratie, plus de formation et de qualifications pour les jeunes et les salariés. Le SNES est déterminé à lutter contre cette **libéralisation** de l'Education qui dénature nos métiers et rompt avec la démocratisation du fonctionnement des établissements scolaires.

Il faut mobiliser les personnels, l'opinion publique dans l'action. Il faut aussi mener la bataille des idées.

L'école que nous voulons

Second degré

Un second degré à qui l'on donne les moyens de faire entrer tous les jeunes d'une génération dans les apprentissages et la possibilité de traiter les difficultés scolaires sans redéploiement ou diminution du temps consacré aux savoirs, sans se résigner à la constitution de ghettos scolaires, sans imposer toujours plus de travail, de réunions, de tâches nouvelles aux enseignants.

Fonction publique

Une fonction publique confortée dans ses missions, garantissant les statuts de ses personnels revalorisés dans leurs conditions d'exercice et leurs rémunérations, jouant son rôle irremplaçable dans l'égalité d'accès à la citoyenneté, la formation, la qualification et l'emploi.

Lycée

Un lycée général, technologique et professionnel conçu pour permettre l'accès de l'ensemble d'une génération au baccalauréat, préservant la diversification et l'équilibre des voies de formation, dotant les jeunes d'une formation initiale de qualité, les accompagnant vers la poursuite d'études, sans laisser les usages sociaux décider de la hiérarchie entre les savoirs, les voies et les séries. Pour cela, réformer le lycée est nécessaire, notamment pour actualiser la formation technologique (STI, etc.), améliorer les conditions de travail et d'étude de la voie générale, mais aussi mettre en place des contenus et des pratiques qui permettent la réussite des élèves des milieux « non initiés ».

Collège

Un collège qui sait prendre la diversité culturelle, sociale, pour mieux amener tous les jeunes à une culture commune partagée, ouverte, qui leur permette de vivre ensemble et de construire un avenir commun, d'anticiper les mutations d'une société travaillée par des évolutions technologiques rapides et profondes et des interrogations sur son histoire et son organisation.

Métier

Des métiers respectés dans leur identité et leurs qualifications, complémentaires dans les regards croisés sur les élèves, une formation initiale et continue de qualité pour tous, des personnels titulaires en nombre suffisant dans tous les établissements.